

L'ESSENTIEL DU Rapport annuel 2024

Sur le prix et la qualité
du service public
d'élimination des déchets



Retrouvez le rapport annuel complet sur smictom-alsacecentrale.fr

Vers un service public plus résilient et responsable

L'année 2024 a confirmé les excellents résultats obtenus ces dernières années et consolidé notre trajectoire vers un modèle de gestion des déchets plus durable et résilient.

Après plus de trente ans d'engagement, notre territoire poursuit sa progression. La production de déchets a baissé de 19 % depuis 2010, et malgré une légère hausse en 2024 (+3 %), liée à une augmentation des déchets verts dans un contexte climatique particulier, les efforts de tri restent constants. La collecte des biodéchets progresse encore (+5 %), signe d'une large adhésion des usagers à cette démarche essentielle.

Mais le chemin reste exigeant. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, il nous faut poursuivre et intensifier nos actions. L'année 2025 marquera un tournant avec la relance du Programme Local de

Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), outil clé pour réduire les déchets à la source.

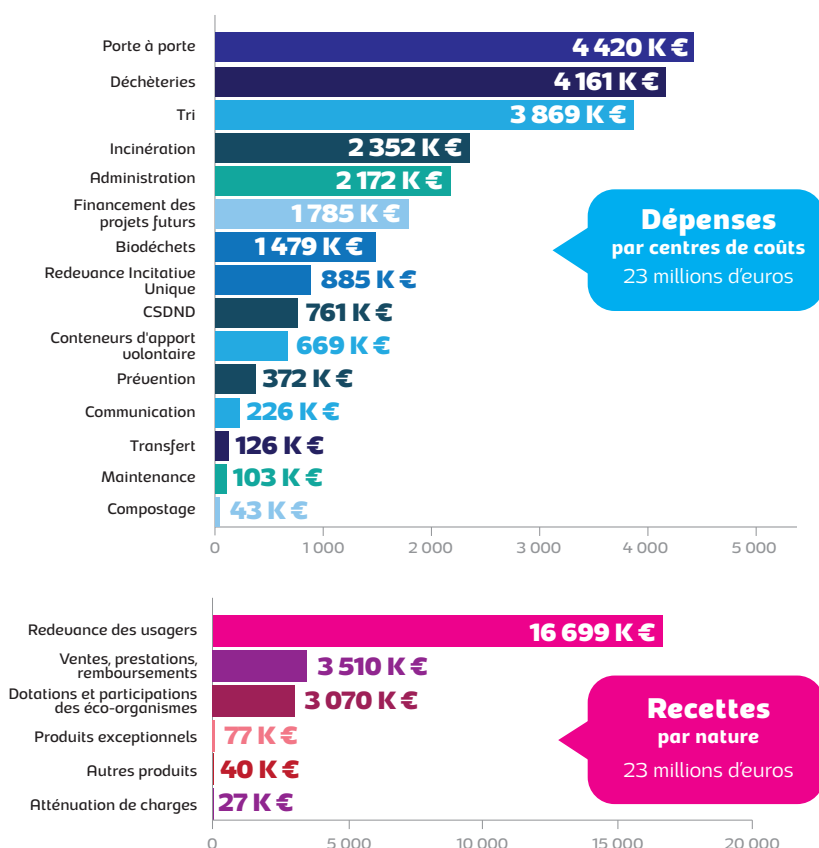
2024 a également été marquée par une évolution majeure : le SMICTOM est devenu un Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Ce changement de statut, anticipé avec rigueur, a mobilisé nos équipes – notamment les ressources humaines – pour assurer une transition fluide, sans impact sur la qualité du service.

Grâce à cet engagement collectif – habitants, élus, agents – nous avançons ensemble vers un avenir plus durable. Restons mobilisés, ambitieux, et déterminés pour relever les défis à venir.

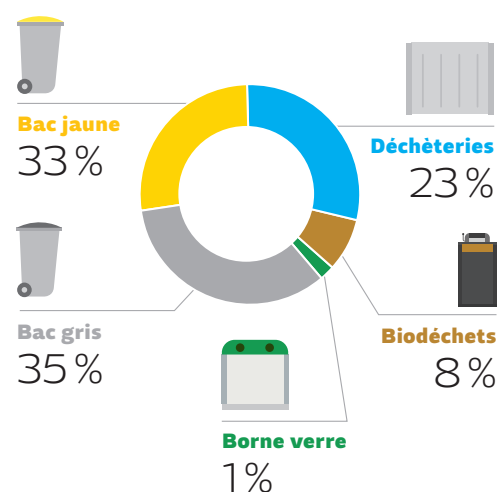
Jean-Pierre PIELA,
Président du SMICTOM d'Alsace Centrale

Le budget 2024

Le SMICTOM est un Service Public à but non lucratif.



RÉPARTITION DES DÉPENSES



Le coût aidé par habitant s'élève à 102 € pour le SMICTOM, contre 116 € par habitant au niveau national.

(Source : matrice ComptaCoût ADEME, 2024)

L'ANNÉE 2024 DU SMICTOM EN CHIFFRES

143 agents
au service de

131 217
habitants

**PROMOTION DU ZÉRO DÉCHET
ET DU TRI**

210 animations organisées et

5 500
personnes
sensibilisées à la
réduction des
déchets



Collecte

63 110 t
de déchets collectés



soit **481 kg**
/ habitant

soit **+ 3 %**
de déchets
par rapport à 2023



**COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES**

101 kg / an / hab.
France : 249 kg / an / hab.

**COLLECTE DES
RECYCLABLES**

104 kg / an / hab.
France : 82 kg / an / hab.

BIODÉCHETS

35 kg / an / hab.
France : 17 kg / an / hab.

DÉCHÈTERIES

241 kg / an / hab.
France : 246 kg / an / hab.



Traitement

100 % de valorisation (recyclage, compostage/méthanisation, incinération)

CENTRE DE TRI

79 % de tonnages valorisés

12 %
d'erreurs de tri
chez l'habitant



MÉTHANISATION

4 544 t

production d'énergie,
de chaleur et d'engrais



**VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
PAR INCINÉRATION**

21 249 t

OMR et déchets
non valorisables
des déchèteries



Le traitement des déchets a
permis de produire
l'équivalent de

33 978 MWh
soit
8 fois plus

que l'énergie nécessaire au
fonctionnement du SMICTOM.

PLPDMA (Programme Local de Prévention)

En 2024, les objectifs de
réduction de déchets par
habitant par an prévus
dans la loi AGECE à
l'horizon 2025, ont été
atteints et même
dépassés avec

- 19 %
de déchets
par rapport à 2010



Ces très bons résultats sont dû à l'action combinée
des associations du territoire engagés à nos côtés et
à implication des habitants pour appliquer les 5 R :



Indicateur climat

avec le traitement des déchets 2024



367 kg
CO2e par T de
déchets traités

176 kg
CO2e
par habitant



Avec le soutien de

CITEO

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

ADEME
Agence de l'écologie
et de la transition

La Région
Grand Est

Un beau métier pour la planète !

www.smictom-alsacecentrale.fr



TERRITOIRE ENGAGÉ
**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

